



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ncg

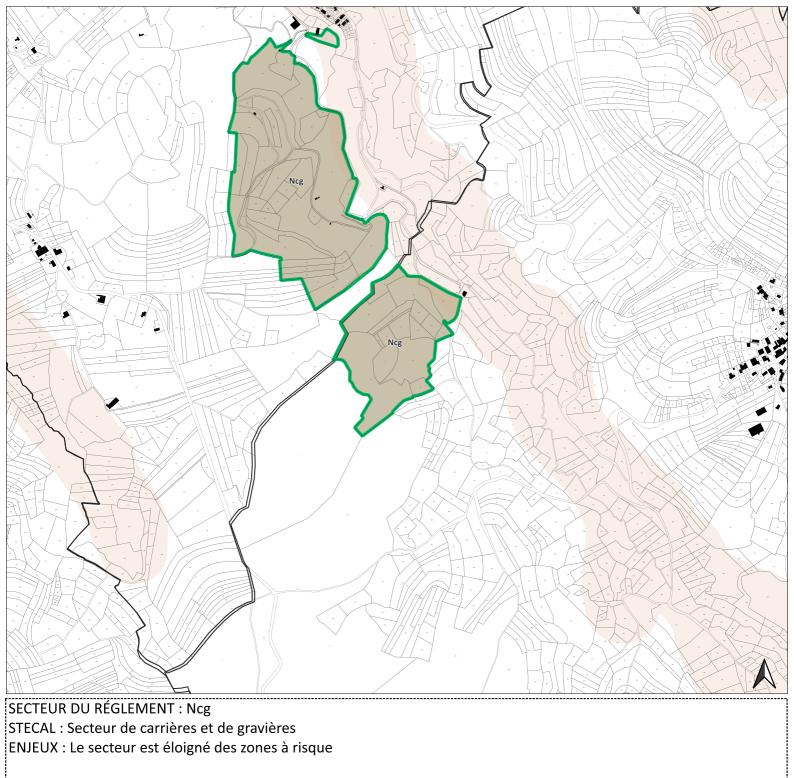
STECAL : Secteur de carrières et de gravières

SURFACE (en ha) : 10.7 PROJET : > Site existant

> Privé

> Carrière dont le périmètre est défini par arrêté préfectoral





## Enjeux liés aux risques naturels

## **CRUE CENTENALE**

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

## PPRI DE LA MEURTHE

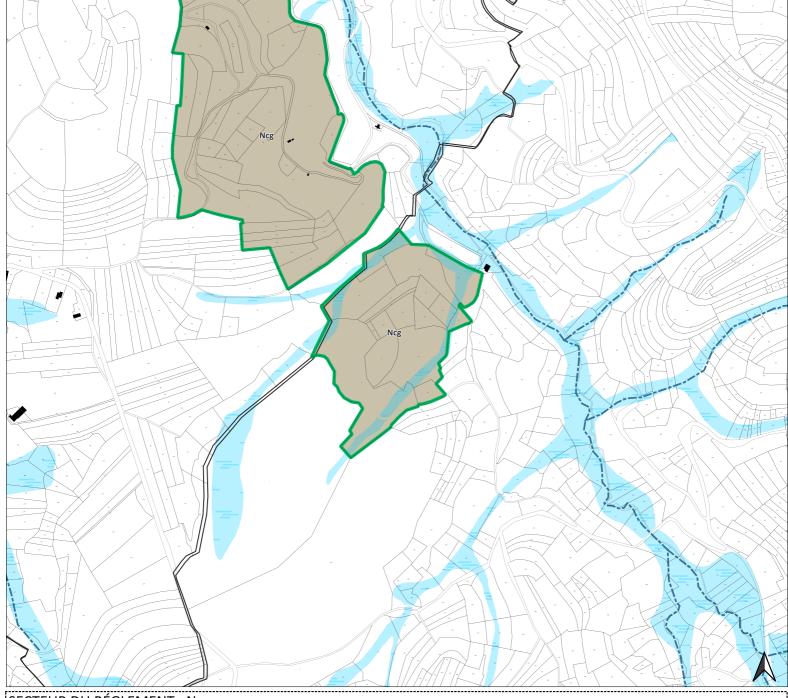
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

## **ARGILES**

Faible

Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ncg

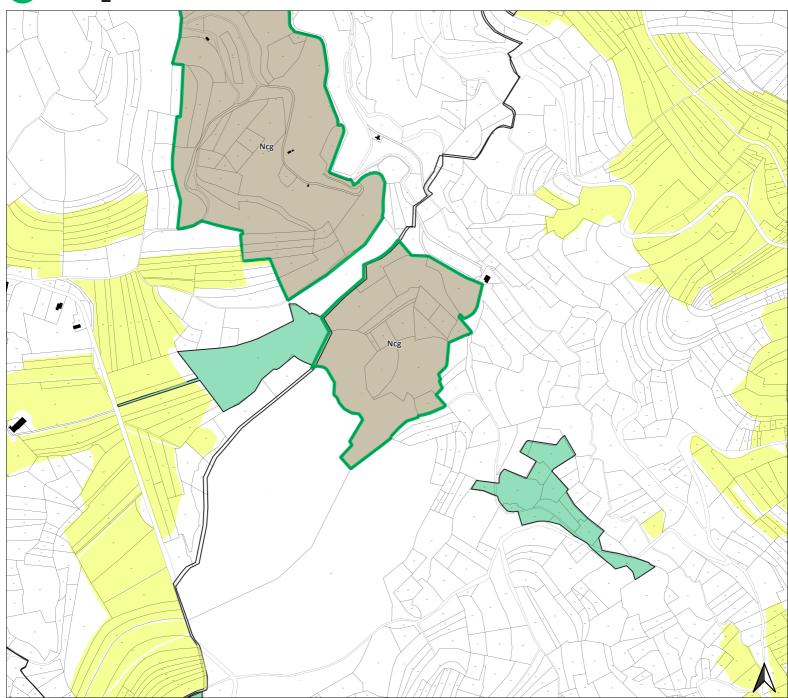
Zone Humide Effective

Réserve nationale

STECAL : Secteur de carrières et de gravières

ENJEUX : Il s'agit de la carrière de Trapp de Raon l'Étape. Le site est déjà exploité. Le périmètre correspond à celui de l'arrêté préfectoral.

Délimitation du secteur
Enjeux environnementaux et paysagers
Arrêté de Protection de Biotope
ZNIEFF 1
ZNIEFF 2
NATURA 2000
Réservoirs trame prairie
Réservoirs trame forêt
Corridors trame forêt
Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ncg

STECAL : Secteur de carrières et de gravières

ENJEUX : Il s'agit de la carrière de Senones. Le site est déjà exploité. Le périmètre correspond à celui de l'arrêté

préfectoral.

